

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-260

Procédure de péril sur immeuble 5 rue de l'Eglise -
Régularisation du traitement budgétaire et comptable de
l'opération pour compte de tiers

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

**Procédure de péril sur immeuble 5 rue de l'Eglise -
Régularisation du traitement budgétaire et comptable
de l'opération pour compte de tiers**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

En 2009, une procédure de péril imminent a été engagée par la collectivité à l'encontre de l'immeuble sis 5 rue de l'Eglise – Souché. Les propriétaires de l'immeuble étant décédés la collectivité a, comme l'y autorise l'article L511-3 du Code de la construction et de l'habitation, agi en leur lieu et place, pour leurs comptes et à leurs frais.

Aujourd'hui, la succession est inconnue et la collectivité est donc dans l'impossibilité d'équilibrer l'opération. En conséquence, et comme le prévoit l'instruction comptable M14, il convient de considérer que la commune mandataire prend en charge, dans ses finances propres le déficit de l'opération qu'elle assume en subventionnant l'investissement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- solder l'opération en réalisant les écritures comptables comme décrits ci-après :

. émission d'un titre de recette au compte 45420001 pour une somme de 8 037,79 € pour apurer l'opération pour compte de tiers ;

. émission d'un mandat au compte 2044 pour une somme de 8 037,79 € pour constater la charge que la collectivité assume.

LE CONSEIL
ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX